DÉPARTEMENT DU LOT **2015-30**
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2015
Convocation le 28août 2015

L'an deux mil quinze, le quatre septembre, à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.
Était (ent) excusé (e)(es): Patrick AMAT et Anthony HENRAS.
Secrétaire de séance: Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE

CONVENTION REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DU PLATEAU DE SAUZET

Monsieur Le Maire fait lecture de la nouvelle convention du regroupement pédagogique intercommunal du plateau de Sauzet. S'agissant d'une nouvelle convention, la Commune de Carnac-Rouffiac doit se prononcer.

Le Conseil Municipal,
- **CONFIE,** par convention, à la commune de Sauzet le fonctionnement du regroupement pédagogique intercommunal du plateau de Sauzet ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer ladite convention qui sera annexée à la présente délibération et tous les documents relatifs à son parfait aboutissement ;
- **DÉSIGNE** en qualité de référents : Madame Christelle MIAN et Monsieur Mathieu MOLINIÉ.

POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité des présents

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 04/09/2015
Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 07/09/2015
Le Maire, Albert Castadot